

Grand Prix de France 2024

Modalités spécifiques de participation

Pour les conditions de participation, se référer au règlement du Grand Prix de France 2024.

1. Transmission des dossiers

Dans la semaine suivant le sélectif de zone, le CTT transmet le dossier complet des équipes remplissant les conditions de participation à :

Arlette CATTOEN
3 Chemin Larrieu
31600 LHERM

Le dossier doit comporter les feuilles signées des résultats des équipes sélectionnées qui acceptent ou refusent leur sélection dans la case correspondante.

2. Transmission des paiements

Le CTT transmet aussi un dossier des équipes remplissant les conditions de participation à :

ESTEREL CLUB EDUCATION CANINE
M HUGUES Hervé
173 Chemin de la Poterie
83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL

avec :

- a) un exemplaire de la feuille des résultats définitifs
- et
- b) un chèque, par équipe sélectionnée, de 22 € à l'ordre de « **ESTEREL CLUB EDUCATION CANINE** ».
Préciser au dos du chèque : **GPF 2024, nom du conducteur, nom du chien.**
Aucun remboursement ne sera effectué après réception des dossiers.

3. Quotas

Les lauréats de l'année précédente sont sélectionnés d'office, sauf les Master qui sont passés de grade 3 en grade 2 depuis la finale.

Les membres des équipes de France EO/AWC 2024, JOAWC 2024 (Jeunes) et PAWC 2024 (Handi) sont sélectionnés d'office hors quotas. Ils doivent s'acquitter de l'engagement et faire parvenir à Arlette CATTOEN la feuille d'engagement qui leur sera envoyée.

Pour 2024, pas de sélection d'office pour les personnes ayant participé au SOAWC.

Les U12 et les U15 ayant 12 ans en 2024 doivent envoyer la feuille d'engagement en annexe.

Les quotas sont établis en tenant compte du nombre de licences actives en agility sur la zone depuis le début de l'année. De plus :

- un bonus d'une place par niveau, par catégorie, est alloué à la zone support de l'organisation de la finale ;
- un bonus d'une place est attribué par catégorie à la zone dont les représentants cumulent le plus de points « challenge » sur la somme des 2 premières manches de la finale GPF 2023, soit 4 places supplémentaires ;
- un bonus est attribué à la zone dont les représentants cumulent le plus de points « challenge » sur chacune des 2 premières manches de la finale GPF 2023, soit 8 places supplémentaires.

Pour les DROM-COM, une place par catégorie et par niveau est réservée.

Détail des quotas par zone :

Catégorie Standard					Catégorie Master				
Zone	S	M	I	L	Zone	S	M	I	L
1A	3	2	2	6	1A	1	1	1	4
1B	2	6	2	6	1B	1	2	1	3
1C	2	2	2	9	1C	1	2	1	5
1D	3	2	2	4	1D	2	1	1	4
2A	4	4	2	6	2A	3	1	2	4
2B	3	3	3	6	2B	2	2	2	3
2C	2	2	1	2	2C	1	1	2	1
3A	2	2	2	4	3A	1	1	2	2
3B	3	4	3	8	3B	1	5	1	4
3C	3	3	2	6	3C	1	1	2	3
4A	4	6	3	8	4A	2	2	1	4
4B	2	2	2	4	4B	1	1	1	1
4C	4	4	2	6	4C	2	2	1	4
5A	4	3	2	6	5A	1	2	1	4
5B	3	4	2	7	5B	3	2	2	3
5C	2	3	2	5	5C	3	1	1	1
6A	3	2	3	6	6A	2	1	2	3
6B	3	3	2	5	6B	2	1	1	3
6C	6	3	3	8	6C	2	2	1	5
7A	3	4	6	13	7A	2	4	6	7
7B	6	5	5	12	7B	4	3	3	7